

METADVERTISE

Société anonyme

au capital de 1 859 697,20€

Siège social : 13, rue Aristide Briand

92300 Levallois-Perret

RCS Nanterre 447 922 972

RAPPORT DE GESTION INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

(Gestion de la Société et du groupe)

Les résolutions que nous vous soumettons à titre extraordinaire sont présentées dans un rapport distinct

Exercice clos le 31 décembre 2021

TABLE DES MATIERES

1. Environnement – Analyse de l'évolution des affaires de la Société et du groupe - Faits marquants de l'exercice clos le 31/12/2021	4
2. Examen des comptes sociaux	6
2.1. Bilan.....	6
2.2. Résultats économiques et financiers	6
2.2.1. Produit d'exploitation.....	6
2.2.2. Charges générales d'exploitation.....	6
2.2.3. Amortissements et dépréciations	7
2.2.4. Résultat brut d'exploitation	7
2.2.5. Coût du risque.....	7
2.2.6. Résultat courant avant impôts.....	8
2.2.7. Bénéfice net.....	8
2.3. Tableau des résultats financiers	8
2.4. Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement	8
2.5. Proposition d'affectation du résultat	9
2.6. Informations sur les délais de paiement.....	9
2.7. Prêts consentis par application de l'article L. 511-6, 3 bis du code monétaire et financier	10
3. Examen des comptes consolidés.....	10
3.1. Bilan consolidé	10
3.2. Résultats économiques et financiers	10
3.2.1. Produits d'exploitation consolidés.....	10
3.2.2. Charges générales d'exploitation consolidées	10
3.2.3. Amortissements consolidés	11
3.2.4. Résultat brut d'exploitation consolidé.....	11
3.2.5. Coût du risque consolidé	11
3.2.6. Résultat courant avant impôts et résultat net consolidé.....	11
3.2.7. Résultat net consolidé (part du Groupe).....	11
4. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice	12
5. Progrès réalisés et difficultés rencontrées / Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir de la Société et du groupe.....	13
6. Filiales et participations	13
6.1. Madvertise Média	14
6.2. Madvertise Media Gmbh	14
6.3. Madvertise Mobile Advertising Srl	14

6.4.	Appsfire France	14
7.	Participations croisées	14
8.	Risques et incertitudes.....	14
8.1.	Principaux risques et incertitudes	16
8.2.	Gestion des risques	16
9.	Recherche et développement.....	16
10.	Informations sur le personnel et l'environnement.....	18
10.1.	Personnel.....	18
10.2.	Environnement.....	18
11.	Conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce	18
12.	Prise de participation	18
13.	Prise de contrôle.....	18
14.	Cession de participation	18
15.	Rapport sur le Gouvernement d'entreprise	19
15.1.	Modalités d'exercice de la direction générale de la Société	19
15.2.	Informations concernant les mandataires sociaux de la Société : Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés.....	19
15.3.	Convention(s) conclue(s) par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société avec une filiale	20
15.4.	Tableau des délégations (pouvoirs et compétences).....	20
15.5.	Liste des mandats sociaux.....	20
15.6.	Nombre de réunions annuelles du Conseil d'administration et taux de participation	20
16.	Situation des mandats des Commissaires aux comptes	21
17.	Participations des salariés au capital	21
18.	Répartition du capital.....	23
19.	Rachat par la Société de ses propres actions	25
20.	Informations sur le contrat de liquidité.....	25

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires afin de vous rendre compte des résultats de la société Madvertise (ci-après dénommée la « **Société** ») et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés de cet exercice, ainsi que l'affectation du résultat de celui-ci.

Nous vous soumettons également à votre approbation certaines résolutions à titre extraordinaire qui vous seront présentées dans un rapport séparé.

Les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Le Commissaire aux comptes de la Société vous fera part dans ses rapports, dont lecture vous sera donnée à la suite du présent rapport, du résultat de ses investigations sur les comptes qui vous sont présentés.

1. Environnement – Analyse de l'évolution des affaires de la Société et du groupe - Faits marquants de l'exercice clos le 31/12/2021

A. Analyse et évolution des affaires

La Société est positionnée sur le marché suivant :

- La publicité mobile premium et à la performance avec les sociétés Madvertise Media et Appsfire en France, Madvertise Media GmbH en Allemagne et Madvertise Mobile Advertising srl en Italie permettant ainsi à nos clients de lancer leurs applications mobiles, mais aussi de les monétiser.

Nous vous rappelons que depuis le 20 mars 2012, les actions de la Société (code mnémonique ALMNG) ont été transférées du Marché Libre vers le marché NYSE Alternext.

B. Faits marquants

Les faits marquants sur l'année 2021 pour le groupe sont les suivants :

* En date du 27 Janvier 2021, la société MADVERTISE a procédé à la conversion du compte courant Nemapp par la création de 1 091 988 actions à 0,1€ de nominal assorti d'une prime d'émission de 517 821,20 euros.

* La Société a reçu le soutien financier de son actionnaire Robert C.Koople afin de répondre aux besoins de financement de la Société.

Les versements reçus sont les suivants :

* 450 000,00 euros en date du 1er Juillet 2021

* 500 000,00 euros en date du 10 Décembre 2021

* En date du 08 Janvier 2021, la société MADVERTISE a acquis 134 020 actions de la société SYNC portant sa participation à hauteur de 25,01%.

* En date du 22 décembre 2021, il a été décidé de procéder à l'augmentation de capital par conversion du compte courant de Monsieur Robert C.Koople.
L'augmentation de capital s'élève à cinq cent onze mille cent soixante-neuf euros et vingt cents (511 169, 20€) hors prime d'émission, par voie d'émission de cinq millions cent onze mille six cent quatre-vingt-douze (5 111 692) actions ordinaires nouvelles de dix centimes (0,10) d'euro de valeur nominale chacune, émises au prix unitaire de 0.3328 centimes d'euros, soit avec une prime d'émission de 0.2328 centimes d'euros par action.

Impact de la pandémie de Covid-19

Les mesures exceptionnelles accordées par l'état en 2020, ont continué de produire leur effet sur le 1^{er} semestre 2021 afin de limiter l'impact du covid-19 sur l'activité :

* Le recours au chômage partiel sur la période du 01/01/2021 au 30/06/2021 pour les sociétés MADVERTISE et MADVERTISE MEDIA,

* Le report des échéances du prêt de BPI,

* La société MADVERTISE MEDIA à obtenu les prêts garantis de l'état suivants :

- Prêt de la Banque HSBC pour un montant de 500.000 euros en date du 5 janvier 2021
- Prêt de la Banque Postale pour un montant de 442.800 euros en date du 12 Mars 2021

C. Evolution du titre sur le marché Alternext

Au 31 décembre 2021, le cours de l'action était de 0,41 euros, en baisse par rapport au 1^{er} janvier 2021 (0,60 euros).

2. Examen des comptes sociaux

Les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation sont présentés dans les documents mis à votre disposition et dans le rapport de vos Commissaires aux comptes. Ces comptes sociaux ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les comptes sociaux présentent certains points intéressants qui seront décrits plus en détail ci-après.

2.1. Bilan

Le total du bilan s'élève à 10.241.851 euros pour l'exercice considéré, à euros, contre 9.498.272 euros au titre de l'exercice précédent.

Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 2.775.388 euros, contre 1.583.565 euros au titre de l'exercice précédent.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2021 à 1.859.697 euros, contre 1.239.329 euros au titre de l'exercice précédent.

2.2. Résultats économiques et financiers

2.2.1. Produit d'exploitation

Le produit d'exploitation s'élève à 1.693.452 euros (contre 645.113 euros l'exercice précédent) lié notamment à une refacturation interne avec la filiale allemande.

2.2.2. Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation représentent 1.740.955 euros en 2021 (contre 1.629.220 euros en 2020), soit une augmentation de 6,86%.

<i>En euros</i>	Exercice 2021	Exercice 2020
Impôts et taxes	4.616	10.782
Dotations aux amortissements	274.103	325.260
Autres achats et versements externes	1.053.203	844.326
Salaires et traitements	266.340	256.971
Charges sociales	99.763	99.079
Autres charges diverses d'exploitation	42.929	92.802
Total	1.740.955	1.629.220

Les charges achats et versements externes s'élèvent à 1.053.203 € en 2021 contre 844.326 € en 2020 soit une augmentation de 24,74%

Par ailleurs, les frais de personnel sont en hausse de 2,88 % pour des effectifs de 5 collaborateurs en moyenne en 2021 contre un effectif identique en 2020.

La Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

2.2.3. Amortissements et dépréciations

La dotation aux comptes d'amortissements et aux dépréciations des immobilisations est en hausse en 2021 pour s'établir à une charge de 274.103 euros, contre une charge de 256.260 euros pour l'exercice précédent.

2.2.4. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation est en augmentation par rapport à 2020. Il s'élève à (47.503) euros, contre un montant de (984.107) euros l'exercice précédent.

2.2.5. Coût du risque

Le coût du risque est de 884.196 euros au 31 décembre 2021, contre 160.702 euros en 2020.

<i>En euros</i>	Exercice 2021	Exercice 2020
Dotations aux provisions sur créances douteuses	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	.0
Dotations aux provisions pour titres de participation	509.736	68.380
Dotation aux provisions sur actions propres	200	0
Dotation aux provisions sur compte courant	279.483	0
Pertes nettes sur créances irrécupérables	0	36.999
Provision pour risques de non conversion de l'OCA	94.777	92.322
Reprises de provisions sur créances douteuses devenues disponibles	0	(36.999)
Reprises de provisions pour risques et charges	0	0
Total	884.196	160.702

2.2.6. Résultat courant avant impôts

Le résultat courant avant impôts est de (1.032.664) euros au titre de 2021, contre un bénéfice de 20.190 euros au titre de l'exercice précédent.

Cet écart s'explique notamment avec la reprise de la dépréciation des titres de la société MADVERTISE AGENCY pour un montant 1.238.905 euros effectuée en 2020 suite à la cession de ces derniers.

2.2.7. Bénéfice net

Le résultat net social s'élève à (1.022.160) euros, contre (2.634.350) euros pour l'exercice précédent.

2.3. Tableau des résultats financiers

Le tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport (Annexe 2.3).

2.4. Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

En application des dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses de cette nature.

2.5. Proposition d'affectation du résultat

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices. Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit une perte 1.022.160 Euros, sur le compte « prime d'émission, de fusion, d'apport » à hauteur de 1.022.160 euros afin de ramener le compte à 262.957 euros.

2.6. Informations sur les délais de paiement

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes fournisseurs et des créances clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour <i>[indicatif]</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)	0 jour <i>[indicatif]</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	11					42	1					2
Montant total des factures concernées (TTC en K€)	138	64	20	11	346	441	122	7	0	0	2	9
% du montant total des achats de l'exercice (HT)	12,6%	5,8%	1,8%	1,0%	31,6%	40,2%						
% du CA de l'exercice (HT)							8,12%	0,47%	0,00%	0,00%	0,10%	0,57%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	N/A						N/A					
Montant total des factures exclues (TTC)	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – Article L. 441-6 ou Article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours Délais légaux : 45 jours						Délais contractuels : 60 jours Délais légaux : 45 jours					

Le Commissaire aux comptes vous présentera, dans son rapport sur les comptes annuels, ses observations sur la sincérité et la concordance de ces informations avec les comptes annuels.

2.7. Prêts consentis par application de l'article L. 511-6, 3 bis du code monétaire et financier

En application des Articles L. 511-6, 3 bis al. 2, R. 511-2-1-1 et R. 511-2-1-2 du code monétaire et financier nous vous précisons qu'aucun prêt entre entreprises visé à l'article L. 511-6, 3 bis du code monétaire et financier n'a été consenti par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3. Examen des comptes consolidés

Le groupe réalise sa onzième consolidation au 31 décembre 2021.

3.1. Bilan consolidé

Le total du bilan consolidé s'élève, pour l'exercice considéré, à 8.993.972 euros, contre 9.173.068 euros au titre de l'exercice précédent.

Au passif, les capitaux propres consolidés (part du groupe) s'élèvent à (2.682.085) euros, contre (4.015.067) euros au titre de l'exercice précédent.

3.2. Résultats économiques et financiers

Les résultats 2021 sont comparés aux comptes 2020.

3.2.1. Produits d'exploitation consolidés

Le produit d'exploitation consolidé s'élève à 15.886.407 euros contre environ 14.831.150 euros pour les comptes de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 7,12 %.

3.2.2. Charges générales d'exploitation consolidées

Les charges générales d'exploitation consolidées sont de 11.920.202 en 2021 contre 11.510.236 euros en 2020 soit une hausse de 3,56%.

	Exercice 2021	Exercice 2020
Impôts et taxes	26.311	94.922
Achats consommés	11.442.925	10.669.578
Autres charges d'exploitation	450.966	745.736
Total	11.920.202	11.510.236

Les charges de personnel s'élèvent à 3.587.793 euros en 2021 contre 3.531.479 euros en 2020 pour un effectif constant de 53 salariés sur les deux exercices.

3.2.3. Amortissements consolidés

La dotation aux comptes d'amortissement et aux provisions est en baisse en 2021 par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 497.680 euros en 2021, contre 507.210 euros en 2020.

3.2.4. Résultat brut d'exploitation consolidé

Le résultat brut d'exploitation consolidé s'élève à (119.268) euros contre un montant de à (717.415) euros l'exercice précédent.

3.2.5. Coût du risque consolidé

Le coût du risque consolidé a augmenté en 2021 et s'élève à 482.975 euros contre 319.927 euros en 2020. Cela est dû à la dépréciation des titres de la société SYNC d'un montant de 349.983 euros.

	Exercice 2021	Exercice 2020
Dotations aux provisions pour risques et charges	62.008	73.000
Dotations aux provisions pour créances douteuses	18.178	20.000
Dotations aux provisions pour titres de participation	349.983	0
Dotations aux provisions sur actions propres	200	0
Pertes nettes sur créances irrécupérables	293.451	683.605
Pertes risques de non conversion de l'OCA	94.777	92.322
Reprises de provisions sur créances douteuses devenues disponibles (+)	(265.391)	(526.000)
Reprises de provisions pour risques et charges (+)	(70.231)	(23.000)
Total	482.975	319.927

3.2.6. Résultat courant avant impôts

Le résultat courant des entreprises intégrées avant impôts et résultat exceptionnel est de (784.342) euros, contre environ (981.575) euros au titre de l'exercice précédent.

3.2.7. Résultat net consolidé (part du Groupe)

Après impôt sur les sociétés, le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à un montant d'environ (881.004) euros contre environ (996.135) euros pour l'exercice précédent.

4. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

A. FINANCIERS

Il est par ailleurs précisé qu'entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport :

* Le 03 Mars 2022, l'entreprise a rembourser les obligations convertibles en actions souscrites 2017 pour un montant de 800 000 euros, assorti d'une prime de non conversion de 485 161,69 euros.

* Le Directeur Général, lors de sa décision du 25 février 2022 faisant usage de la subdélégation de compétence qui lui a été consentie par le Conseil d'administration le 13 décembre 2021, a décidé l'émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, en une seule fois, d'un emprunt obligataire d'un montant de 1 100 00,00 €.

B. GOUVERNANCE

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale ordinaire le 31 mars 2022 ont notamment approuvé la nomination de 4 nouveaux administrateurs afin de renforcer la gouvernance du Groupe. L'arrivée de ces nouveaux administrateurs va permettre d'accompagner les développements et la dynamique de croissance de Madvertise sur les prochaines années.

Simon LE RESTE, avocat depuis plus de 10 ans et également diplômé de l'ESCP, amènera une double compétence à la fois juridique et managériale au Groupe. Il dirige depuis 2020 Park Partners GP, société de gestion spécialisée dans le financement des sociétés cotées et récemment devenue actionnaire de référence de Madvertise.

Guillaume BREMOND, diplômé de l'EDHEC, est spécialisé depuis 12 ans dans l'investissement et la finance d'entreprise. Ses expériences à l'international dans des banques d'affaires et fonds d'investissement prestigieux (Deutsche Bank, UBS Investment Banking, HSBC Infrastructure Fund) ainsi que ses compétences financières vont permettre d'accompagner la stratégie du Groupe, notamment en matière de fusions & acquisitions. Guillaume fait également partie de la société d'investissement Perpetua Investment Group.

Gilles AUPIN, fort de 30 ans d'expérience dans le management et le conseil de sociétés financières de premier plan (BGC Partners, TSAF et Louis Capital Markets notamment), apportera son soutien ainsi que son expertise managériale au Groupe Madvertise dans ce nouveau virage. Depuis 2021, Gilles exerce en tant que Chief Operating Officer au sein de Perpetua Investment Group, aux côtés de Guillaume BREMOND.

Jean-François DESCAVES a été le fondateur de nombreuses sociétés telles qu'Asset Market (Fintech) ou encore Aubrac Investissements, mais également précurseur dans le domaine environnemental avec la création en 2003 de la Financière Champlain dédiée à la gestion de fonds ISR (FCPI Champlain Innovation, FCPR Energies Mix). Sa parfaite connaissance des marchés boursiers sera un précieux atout dans le développement du Groupe.

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 31 mars 2022 ont adopté la nouvelle dénomination sociale de la société « METADVERTISE » à compter de cette date.

5. Progrès réalisés et difficultés rencontrées / Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir de la Société et du groupe

En 2021, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 14,9 M€ en hausse de 7,2 % par rapport à 2020 (13,9 M€).

Après un 1^{er} semestre affecté par un contexte de marché difficile, le déploiement commercial progressif des nouvelles solutions sur le data, les bouleversements liés à la mise en œuvre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et le lancement de notre plate forme BlueStack en self-service, ont permis à Madvertise de réaliser un chiffre d'affaires d'un montant de 14,9 M€ en 2021. Il est à noter que nous avons bien entendu subi une chute de notre activité en raison du COVID et des confinements. Quoiqu'il en soit, nous avons réussi à maintenir une activité certaine en particulier en Allemagne, où notre chiffre d'affaires progresse sur l'année de 12%.

En France, l'activité s'est également redressée avec une hausse de 16% à périmètre constant.

En 2022, Madvertise va consolider sa position d'acteur de référence des technologies de publicité sur mobile avec une offre renforcée autour de sa plateforme SAAS ;

De plus, nous avons décidé de prendre une participation de 25% dans la société Sync, leader de la synchronisation de publicités TV vers le mobile avec une option de passer notre participation à 100% en fonction de critères de performance.

Le Groupe a continué d'investir dans sa plateforme technologique « BlueStack », une suite logicielle unique sur le marché permettant aux éditeurs de gérer les ventes directes comme programmatiques, la data ou encore les briques de consentement (normes RGPD). Madvertise a également annoncé que son offre est conforme au programme « Open Measurement SDK » de l'IAB TECH LAB (Interactive Advertising Bureau) afin d'assurer aux annonceurs sa capacité à être toujours plus transparent et innovant en devenant l'un des premiers acteurs d'Europe à obtenir cette certification.

Madvertise a également étendu son partenariat de distribution avec la société I ROIN spécialisée sur le marketing digital sur les réseaux sociaux afin d'amplifier nos campagnes media mobiles sur les réseaux sociaux.

Enfin, le groupe a décidé de réduire également ses coûts de sous-traitance en 2021 et d'optimiser tous les coûts externes à l'entreprise.

Un plan d'économie de plus de 350,000 euros qui a été mis en place en 2020 qui a un impact direct sur les résultats 2021.

6. Filiales et participations

Au cours de l'exercice, l'organigramme du Groupe a été modifié par une prise de participation complémentaire par la société MADVERTISE dans la société SYNC à hauteur de 20,75 % le 08 Janvier 2021.

La société MADVERTISE détient ainsi 25,01% du capital de la société SYNC et n'entre pas dans le périmètre d'intégration fiscale. Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

6.1. Madvertise Media

La société Madvertise Media exerce une activité de régie publicitaire Premium sur mobile.

Elle a réalisé durant l'exercice 2021 un chiffre d'affaires de 5.328.571 euros, contre 4.495.178 euros pour l'exercice 2020. Le résultat net de l'exercice est une bénéfice de 25.113 euros, contre une perte de (109.303) euros en 2020.

6.2. Madvertise Media Gmbh

La société Madvertise Media Gmbh exerce une activité de régie publicitaire sur mobile.

Elle a réalisé durant l'exercice 2021 un chiffre d'affaires de 9.248.194 euros, contre 8.085.778 euros pour l'exercice 2020. Le résultat net de l'exercice est une perte de (185.561) euros, contre un bénéfice de 195.387 euros en 2020.

6.3. Madvertise Mobile Advertising Srl

La société Madvertise Mobile Advertising exerce une activité de régie publicitaire sur mobile.

Elle a réalisé durant l'exercice 2021 un chiffre d'affaires de 567.998 euros, contre 593.822 euros pour l'exercice 2020. Le résultat net de l'exercice est une perte de (215.075) euros, contre une perte de (361.417) euros en 2020.

6.4. Appsfire France

La société Appsfire exerce une activité de régie publicitaire sur mobile.

Elle a réalisé durant l'exercice 2021 un chiffre d'affaires de 325.686 euros, contre 373.489 euros pour l'exercice 2020. Le résultat net de l'exercice est une perte de (37.516) euros, contre un bénéfice de (24.687) euros en 2020.

7. Participations croisées

Les sociétés contrôlées par la Société ne détiennent aucune participation dans la Société.

8. Risques et incertitudes

La Société attire l'attention sur les facteurs de risque susceptibles d'affecter les activités de la Société.

8.1. Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques de notre groupe sont liés au contexte macro-économique, aux ruptures technologiques et au contexte social.

a) Risques relatifs aux marchés sur lesquels intervient le Groupe

- Risques liés aux évolutions réglementaires

La société Madvertise adapte régulièrement par anticipation ses bonnes pratiques en matière de dépôt de cookies, de consentement de l'internaute et de pistage en ligne, à des fins publicitaires. Madvertise est et reste reconnu comme un acteur de référence de confiance auprès de ces éditeurs et partenaires quant au suivi des règles relatives à la protection des données personnelles et à la doctrine de la CNIL.

- Risques liés à l'évolution des marchés et à la concurrence

Le secteur de la publicité mobile est très concurrentiel. Les concurrents du groupe sont de toutes tailles et de tous types, allant de grands groupes internationaux aux petites agences/régies opérant sur des marchés locaux ou régionaux.

Dans ce contexte, Madvertise doit prévenir les évolutions technologiques et proposer des solutions innovantes pour conserver et améliorer ses positions sur son marché. Pour cela le Groupe effectue une veille régulière du marché de la publicité digitale et de ses concurrents et continue à investir significativement en recherche et développement. La présence sur 3 pays clefs en Europe permet également d'étendre son réseau de veille concurrentiel, et ce en particulier en Allemagne, pays où les éditeurs nationaux ont une position technologique avancée.

b) Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'hommes clés ainsi qu'au besoin d'attirer et de fidéliser du personnel clé

La réussite du groupe dépend largement du talent et des compétences de ses spécialistes médias, commerciaux et créatifs, ainsi que de la qualité des relations qu'ils entretiennent avec leurs clients. La capacité de la Société à recruter du personnel commercial ou technique de qualité pour assurer sa croissance est primordiale.

c) Risques financiers

- Risques de liquidité et besoin de financement complémentaire

Comme toute entreprise, Madvertise peut potentiellement être soumise à un risque de liquidité.

Afin de prévenir ce risque le groupe dispose :

- Un contrat d'affacturage a été mis en place avec CM-CIC pour couvrir ce besoin pour l'activité de régie publicitaire en France,
- d'un suivi de la trésorerie,
- de convention de trésorerie permettant d'utiliser les excédents de certaines filiales pour couvrir le besoin des autres,
- de contrats de prêt obtenus auprès de BpiFrance en 2017 et auprès de Look&Fin en 2018
- la prise de participation de Monsieur Robert Koople au sein du groupe dépassant les 25% du capital permet aussi à l'entreprise de bénéficier d'un actionnaire de référence à long terme avec des moyens d'investissement significatifs.
- L'obtention de PGE auprès des banques HSBC, BPI et de la Banque Postale.

- Risques liés aux clients

Compte tenu du nombre croissant de clients et de leurs besoins en matière de publicité, la société considère qu'elle n'a pas de dépendance significative à l'égard de client qui serait susceptible d'affecter son activité.

Néanmoins, comme pour tout secteur, les mouvements d'acquisitions et cessions entre les grands acteurs du marché pourraient avoir une incidence sur ses résultats. En 2021, les contrats de la société Météo France et Radio France ont été renouvelés, ce qui démontre la capacité qu'à l'entreprise à développer des relations pérennes et sereines avec ses partenaires.

- Risques liés à l'état d'urgence sanitaire/ épidémie « Covid 19 »

L'exercice des activités de la Société et du Groupe dans un environnement d'état d'urgence sanitaire, qui plus est aggravée par la pandémie COVID 19 qui se développe au niveau international comporte de nombreux risques.

A la date de ce rapport, la société n'est pas en mesure d'évaluer l'impact potentiel d'un point de vue financier ainsi que sur la réalisation des objectifs prospectifs de la Société et du Groupe liés à ce risque. Conséquemment, à ce titre, la société et les actionnaires de la Société ne prennent donc aucun engagement, ni ne donnent aucune garantie, sur la réalisation des objectifs prospectifs figurant dans ce rapport.

Toutes les mesures sanitaires ont été mises en place conformément aux directives gouvernementales françaises, allemandes ou italiennes. Nous avons bien entendu fait appel aux mesures liées au chômage partiel et au télétravail afin d'adapter notre organisation. Il est à noter qu'à la date de la publication de ce rapport nous constatons une chute d'activité forte en Italie et en France, moins significative en Allemagne. L'entreprise anticipe une réouverture de notre marché entre juin et septembre avec un effet de rattrapage économique mais dont l'incidence reste incertaine. Les discussions sont en cours dans les trois pays afin d'obtenir le soutien de nos partenaires bancaires, mais rien n'a encore été validé.

8.2. Gestion des risques

Le facteur de risque macro-économique avec l'omniprésence des GAFAs est couvert par la croissance du marché et la réallocation de budget pluri média sur le mobile.

Comme en 2020, le gain de nombreux clients à forte notoriété et trafic permet de réduire le risque client, la perte d'un éditeur ne devant pas impacter le résultat de l'entreprise. Néanmoins, nous travaillons sur l'allongement des contrats de régie afin de lisser les risques de renouvellements annuels, ainsi que sur l'accroissement des revenus récurrents afin de sécuriser notre visibilité.

Afin de nous protéger contre le risque technologique, nous avons mis en place une cellule de veille et travaillons à toujours être à la pointe des technologies et à anticiper les évolutions.

L'accent mis sur le développement de la part variable de la rémunération des différents salariés contribue à maîtriser le risque social.

Comme en 2020, les différents investissements technologiques, ainsi que le développement prioritaire de notre pôle Régie nous permettent de constater des économies d'échelle à court terme.

9. Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2021, cette activité a été portée par les sociétés Madvertise SA, Madvertise Media et Appsfire avec la mise en fonction des outils technologiques

- **DTS (Drive To Store), Développement d'une brique technique pour la réalisation de campagnes marketing drive-to-store (fonctionnalité / technique) :**

Mise en place de campagnes drive-to-store afin d'inciter les utilisateurs ciblés à se rendre dans un magasin physique et conception d'algorithmes pour la détection des visites et le calcul de leur impact. Cela utilise le SDK MADVERTISELOCATION déployé chez nos éditeurs et qui a évolué afin de récupérer le maximum de points GPS.

Nous avons dû optimiser notre SDK Android suite aux dernières évolutions Android 11 et 12.

Ensuite, nous avons dû développer une base de données "Big Data" afin de traiter et analyser les données.

Madvertise a été pilote dans la création de la certification Certification Drive-to-Trust | CESP pour le label RIGHT PEOPLE.

- **MAS / BlueStack, Calcul de l'empreinte carbone des campagnes publicitaires (éco-conception / technique) :**

Développement d'une brique technique qui permet de collecter les informations nécessaires au calcul de l'empreinte carbone des campagnes publicitaires (heure et jour d'impression, poids de chaque création, etc.) dans le but de réduire leur impact environnemental.

Pour ceci, nous avons développé des bases de données permettant de stocker/traiter/analyser les données des créations publicitaires.

Nous avons fait évoluer le dashboard permettant d'analyser/filtrer les éléments (images/vidéos/html, ...) ainsi que la possibilité de sortir des rapports par campagne avec la notion d'impact du poids des créations.

- **Architecture, Ouverture de la publicité sémantique à l'univers applicatif (ergonomie / technique) :**

Mise en place du ciblage sémantique par l'analyse du contenu d'une page visitée pour contrebalancer la suppression des cookies par Google Chrome ou Apple ATT (App Tracking Transparency).

Implémentation au niveau du SDK, ce qui permet de réaliser des campagnes de ciblage sans besoin de consentement dans les applications mobiles.

- **Développement d'un dashboard insideAll (ergonomie) :**

Visualisation des données Big Data (DSP, advertisers) pour le monitoring de la plateforme, de l'Ad Exchange (Madvertise SSP) et centralisation des données dans la solution Bluestack.

Toutes les données provenant de SmartAdserver, Madvertise SSP et Bluestack sont ingérées dans une base de données Big Data.

Ces données sont agrégées et traitées afin de permettre d'optimiser les performances et les revenus générés par les campagnes de notre Ad Exchange.

10. Informations sur le personnel et l'environnement

10.1. Personnel

Au 31 décembre 2021, la société emploie 53 ETP (équivalent temps plein) soit :

- cadres : 47
- agent de maîtrise : 0
- employés : 6

Le personnel qui constitue une valeur essentielle de l'entreprise est géré par la Direction Générale assistée des cadres de l'entreprise aussi bien pour l'organisation du travail que pour les modalités du dialogue social.

10.2. Environnement

Eu égard à la nature des activités et à l'organisation de la Société, ces informations ne paraissent pas pertinentes.

11. Conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, nouvellement autorisée, renouvelée par tacite reconduction au cours de l'exercice 2020 et qui se sont poursuivies au cours dudit exercice.

12. Prise de participation

En date du 08 Janvier 2021, la société Madvertise a acquis 134.020 actions du capital de la société SYNC, située à Sèvres. La participation totale au capital de SYNC s'élève à 25,01% au 31/12/2021.

13. Prise de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé, aucune acquisition n'a eu lieu.

14. Cession de participation

Au cours de l'exercice écoulé, aucune cession n'a eu lieu.

15. Rapport sur le Gouvernement d'entreprise

15.1. Modalités d'exercice de la direction générale de la Société

Conformément à l'article L 225-37-4, 4° du Code de commerce, nous vous indiquons les modalités d'exercice de la direction générale n'ont pas été modifiées depuis le dernier exercice. A titre informatif il est rappelé que votre Conseil d'administration a opté pour le Cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

Votre conseil a décidé le 24 juin 2021 de renouveler Monsieur Paul AMSELLEM dans les fonctions de Président du Conseil d'administration et de directeur général pour une durée de deux années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à tenir en 2023.

Votre conseil a décidé le 24 juin 2021 de renouveler Monsieur François Roloff dans les fonctions de directeur général délégué pour une durée de deux années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, à tenir en 2023 accompagne toujours ainsi la direction générale au niveau opérationnel.

15.2. Informations concernant les mandataires sociaux de la Société : Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés

Conformément aux dispositions des Articles L 225-37-4,1° et L 225-102-1alinéa 3 du Code de commerce, nous vous communiquons en Annexe 15.1 du présent rapport, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires, sociaux de la Société.

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'Administration de votre société est composé de trois administrateurs.

Le conseil d'administration n'a pas distribué de jetons de présence au cours de l'exercice écoulé.

Les mandats de chacun des 3 administrateurs :

- Monsieur Paul AMSELLEM, Administrateur;
- Monsieur Robert KOPPLE, administrateur
- Monsieur François ROLOFF, administrateur

Nom	Mandat	Fonction opérationnelle dans la Société	Date de 1 ^{ère} nomination et de fin de mandat
Paul AMSELLEM	Président Directeur Général	Néant	1 ^{ère} nomination : 03 février 2011 Echéance du mandat : 24 juin 2023
Henri de BODINAT	Administrateur	Néant	1 ^{ère} nomination : 28 juin 2013 Echéance du Mandat : 24 juin 2021
Robert Kopple	Administrateur	Néant	1 ^{ère} nomination : 26 juin 2019 Echéance du Mandat : 24 juin 2023
François Roloff	Administrateur Directeur Général Délégué	Directeur Général Délégué	1 ^{ère} nomination : 26 juin 2019 Echéance du Mandat : 24 juin 2023
Isabelle WEILL	Administrateur Indépendant	Néant	1 ^{ère} nomination : 27 juin 2016 Echéance du Mandat : 24 juin 2021

15.3. Conventions réglementées

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il a été conclu une convention a pour objet des prestations de services de conseils venant remplacer à compter du mois de décembre 2020.

La convention conclue le 1er juin 2011 avec la société NEMAPP, dont Monsieur Paul AMSELLEM est le gérant, a fait l'objet d'un avenant le 7 janvier 2012, a été tacitement reconduite le 07 janvier 2020 dans les mêmes termes et conditions à l'exception du mois de décembre 2020. En effet le prestataire est dorénavant la société FINANCIERE NEMAPP INC

Personne concernée : M. Paul AMSELLEM, administrateur de la Société MADVERTISE et gérant de la société NEMAPP.

Nous vous précisons également qu'il existe des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Le Commissaire aux comptes a régulièrement reçu toutes les informations requises pour lui permettre d'établir son rapport spécial, sur lequel vous devrez statuer.

15.4. Convention(s) conclue(s) par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société avec une filiale

Conformément à l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention n'est intervenue, directement ou indirectement ou par personne interposée, entre, d'une part le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de la Société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Un tableau des délégations de pouvoirs et de compétence conférés par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce, accordés et/ou utilisés au cours de l'exercice écoulé figure en Annexe au présent rapport.

15.5. Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons en Annexe du présent rapport, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires, sociaux de la Société durant l'exercice.

15.6 Nombre de réunions annuelles du Conseil d'administration et taux de participation

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'administration s'est réuni 8 fois.

Administrateurs	Nombre de participation au CA	Taux de participation au CA
M. Paul AMSELLEM	8	100%
M. Robert KOPPLE	8	100%
M. François ROLOFF	8	100%

Les fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général sont assumées par Monsieur Paul AMSELLEM. Aucune limitation statutaire et/ou formelle n'est apportée à ses pouvoirs.

16. Situation des mandats des Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale en date du 16 septembre 2020 qui a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 a renouvelé les mandats :

- du Cabinet Ancette & Associés, Commissaire aux comptes titulaire, et
- de Monsieur Jérôme Ploquin, Commissaire aux comptes suppléant,

pour une durée de six exercices qui prendront fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

17. Participations des salariés au capital

Conformément à l'article L. 225-102 du Code du commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2021, les salariés du Groupe détenaient directement et indirectement une participation dans le capital de la Société à l'issue d'une attribution gratuite ou à l'occasion d'autre dispositifs qui s'élevait à 1,7 %.

Dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucun plan d'épargne entreprise n'a été mis en place au bénéfice des salariés de la Société et de ses filiales et qu'aucun titre de la Société ne fait l'objet d'une détention collective (PEE ou FCPE) ou sont frappés d'une inaccessibilité.

Opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscriptions d'actions et au titre de l'attribution d'actions gratuites au personnel salarié et aux dirigeants de la Société (article L. 225-197-3 du Code de commerce)

En revanche, il a été octroyé ou souscrit par des salariés ou des dirigeants de la Société des options de souscription d'actions, des actions gratuites ou des BSA dont le tableau ci-dessous résume la situation à la date de clôture de l'exercice :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018	détails
BSA	NEANT	NEANT	NEANT	1 126 470	Cf. détail en 18.3
Options	NEANT	NEANT	NEANT	96 575	Cf. détail en 18.3
Actions gratuites	65 000 Attribuées (ca du 290421)	100 000 acquises définitivement 25 000 caduques de plein droit	NEANT	125 000	Cf. détail en 18.3
TOTAL	65 000	100 000	0	1 348 045	Cf. détail en 18.3

Acquisition d'actions de la Société en vue de les attribuer aux salariés

Conformément à l'article L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous indiquons que la Société n'a pas procédé à l'acquisition d'actions au cours de l'exercice en vue d'une attribution aux salariés, en application de l'article L. 225-208 du Code de commerce.

18. Répartition du capital

18-1 Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social de la Société est composé de 18.596.972 actions de 0,10 euro de valeur nominale. A chaque action correspond un droit de vote.

Nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice aucun franchissement de seuil de 50 % et de 95 % n'a été déclaré à la société en 2021.

18-2 Valeurs mobilières

Aucune opération n'a été réalisée au cours de l'exercice 2021 par les personnes mentionnées à l'article L.

621-18-2 du code monétaire et financier. Le détail des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et en cours de validité au 31 décembre 2020 figure ci-après.

✓ **BSA**

- BSA attribués au cours de l'exercice 2021 : NEANT
- BSA exercés au cours de l'exercice 2021: NEANT

BSA non encore exercés au cours de l'année 2021 :

- 304 606 bons de souscription d'actions (BSA 06/2014) pour un prix de souscription de 1,74 €
- 170 000 Bons de souscription d'actions (BSA 17/10/2018) pour un prix de souscription de 0,73 €
- 70 000 Bons de souscription d'actions (BSA 31/10/2018) pour un prix de souscription de 0,63 €

✓ **Options de souscriptions d'Actions**

- Options de souscriptions attribuées au cours de l'exercice 2021 : NEANT
- Options de souscriptions exercées au cours de l'exercice 2021 : NEANT
- Options de souscriptions attribuées au cours de l'exercice 2016
- 30 000 Options de Souscription d'Actions (SO 2016) pour un prix de souscription de 0,82 €, au profit d'un salarié du groupe.

✓ **Obligations convertibles en actions**

Par décision du Conseil d'administration du 14 décembre 2016 et des décisions du directeur général du 03 février 2017, la société a émis (727 272) Obligations Convertibles en Actions (OCA) convertibles en action à la date d'échéance le 14 décembre 2019. Le 27/01/2020, La Société a signé un avenant au contrat « MODALITES DE L'EMISSION DE 727 272 OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS DE L'EMETTEUR » du 31 mars 2021 (ci-après la « Convention ») à l'effet de repousser l'échéance de remboursement initialement fixée au 14 décembre 2019 au 08 Mars 2022.

✓ **Actions gratuites**

- Actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2021 : 65.000 Actions gratuites

Le 29 Avril 2021, le conseil d'administration, faisant usage de la délégation de compétence aux termes de la 17ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 25 juin 2018, a attribué 65.000 actions gratuites (sans condition de performance ni période de conservation, mais sous conditions d'emploi salarié devant être continu et ininterrompu dans une filiale de la société jusqu'au terme de la période d'acquisition fixée à deux ans).

- Actions gratuites exercées au cours de l'exercice 2021 : NEANT

19. Rachat par la Société de ses propres actions

Au 31 décembre 2021, la Société ne détenait que 1 421 actions consacrées à l'animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité confié à la société Louis capital Market, représentant 0.01 % du capital social.

20. Informations sur le contrat de liquidité

Conformément aux stipulations de l'article L 225-211, le Conseil d'administration doit indiquer le nombre d'actions achetées et vendues au cours de l'exercice par application des articles L 225-209 et suivants du Code de commerce, ainsi que les cours moyens des achats et des ventes.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale du 16 novembre 2011 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à l'acquisition d'actions de la Société.

Du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021 :

- 16 286 actions ont été achetées – cours moyen des achats pour la période : 0.6408 €
- 15 556 actions ont été vendues – cours moyen des ventes pour la période : 0.6596 €

Au 31 décembre 2021, la Société détenait à travers ce contrat de liquidité 1 421 actions propres, évaluées à 586,16 € (valeur nominale de l'action de 0,10 euro) à la fin de l'exercice. Le montant des frais de négociation s'est élevé à 90 euros.

* * *

Nous vous présentons dans un rapport séparé les résolutions à adopter à titre extraordinaire que nous soumettons à votre approbation.

Les projets de résolutions qui vous sont remis reprennent les principaux points de ce rapport. Nous vous demandons de bien vouloir approuver l'ensemble des résolutions présentées.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour répondre à toute question que vous pourriez avoir.

Le Conseil d'administration

Annexe 2.3

Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	30/12/2021	30/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 859 697	1 239 329	1 229 329	1 003 991	1 003 991
b) Nombre d'actions émises	18 596 972	12 393 292	12 293 292	10 039 912	10 039 912
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	727 272	727 272	727 272	727 272	727 272
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 490 533	391 665	618 155	692 202	717 771
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	144 751	- 3 562 039	- 899 787	-1 083 444	-1 258 608
c) Impôt sur les bénéfices	- 8 811	- 70 194	- 214 699		-368 551
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	135 940	- 3 491 845	- 685 088	-1 083 444	-890 057
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	- 1 022 160	- 2 634 352	- 2 296 334	-1 838 576	-1 287 237
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0,01	- 0,28	- 0,06	-0,11	-0,09
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	- 0,05	- 0,21	- 0,19	-0,18	-0,13
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	5	5	5	5	4
b) Montant de la masse salariale	266 340	256 971	290 679	284 863	272 881
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	99 763	99 079	119 250	122 163	110 113

Annexe 15.5

Administrateurs

Paul Amsellem :

Société / Forme sociale	Activité / Mandat social
MADVERTISE (société anonyme)	Administrateur - Président-Directeur Général
FINANCIERE NEMAPP (société de droit québécois)	CEO
Nemapp (société à responsabilité limitée)	Gérant
AMCO Invest (société par actions simplifiée)	Président
Wiztek	Président
Globalia	Administrateur

Robert Kopple:

Société / Forme sociale	Activité / Mandat social
MADVERTISE (société anonyme)	Administrateur
trust de droit américain révocable, E.L. II PROPERTIES TRUST du 1 juillet 1983	Director

Monsieur François ROLOFF

Société / Forme sociale	Activité / Mandat social
MADVERTISE (société anonyme)	Administrateur et Directeur Général Délégué
MADVERTISE MOBILE ADVERTISING S.R.L	Director
MADVERTISE MEDIA GMBH	Director

Annexe

Délégation de pouvoirs et/ou de compétences

N° résolut*	Délégations de compétences données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 24 JUIN 2021	Montant nominal maximum autorisé	Piafond global	Durée de la délégation	Utilisation pendant l'exercice 2021	Solde restant dispo au 31.12.21	Utilisation pendant l'exercice 2022	Solde restant dispo au 00/04/22
12	Délégation dans le cadre d'un rachat d'actions	10 % du capital social	N/A	18 mois (j.24.12.22)	Oui	Contrat de liquidité de 1 421 titres soit 0,01% du capital au 31/12/21	Oui	N/A
13	Délégation d'annulation des actions rachetées dans programme rachat d'actions	10 % du capital social	N/A	18 mois (j.24.12.22)	Non	185 969,72 euros	Non	185 969, 72 euros
14	Délégation pour augmentation du capital social en numéraire par émission d'actions avec maintien du DPS	3 000.000 euros	3.000.000 euros (22° reso)	26 mois (j.24.08.23)	Non	3 000.000 euros	Non	3 000.000 euros
15	Délégation pour augmentation du capital social en numéraire par émission d'actions avec suppression du DPS (par voie d'offre au public)	3 000.000 euros	3.000.000 euros (22° reso)	26 mois (j.24.08.23)	Non	3 000.000 euros	Non	3 000.000 euros
16	Délégation pour augmentation du capital social par une offre visée à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (placement privé)	20 % du capital social par an	3.000.000 euros (22° reso)	26 mois (j.24.08.23)	Non	371 939,44 euros	Oui	261 939,44 euros
17	Délégation pour augmentation du capital social réservée au profit de catégories de personnes avec suppression du DPS	7 000.000 euros	NA	18 mois (j.24.12.22)	Oui	6 488 830,80 euros	Non	6 488 830,80 euros
18	Délégation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des BSA 2021	05% du capital social	3.000.000 euros (22° reso)	18 mois (j.24.12.22)	Non	929 848 BSA 2021	Non	929 848 BSA 2021
19	Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer des actions gratuites	06% du capital social	NA	38 mois (j.24.10.24)	Oui	1 050 818 actions gratuites	Non	1 050 818 actions gratuites
20	Délégation pour augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport	500.000 euros	N/A	26 mois (j.24.08.23)	Non	500.000 euros	Non	500.000 euros
21	Délégation pour procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés avec suppression du DPS	50.000 euros	N/A	26 mois (j.24.08.23)	résolution rejetée par l'AG	NA	NA	NA
22	Limitation globale du montant des augmentations de capital pouvant résulter des délégations de compétence visées aux 14e, 15e,16e et 18e résolutions	3.000.000 euros / 30.000.000 actions	3.000.000 euros / 30.000.000 actions	N/A	Non	3 000 000 euros	Oui	2 890 000 euros
23	Délégation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital en vertu des aux 14e, 15e, 16e et 18e résolutions	15% de l'émission initiale	N/A	26 mois (j.24.08.23)	Non	N/A	Non	N/A